

Conditions générales formation continue :

1. L'employeur s'engage à :
 - Payer les coûts de la formation à l'avance sur le compte d'Ambassador asbl. : BE44 0015 1162 3445. Veuillez mentionner les noms des participants svp.
 - Payer le salaire des collaborateurs inscrits pendant la durée de leur formation..
2. Le prix pour les formations dans le cadre de Formation Continue sera comme suite :
 - Tarif standard : € 250 par participant
 - **Détenteurs Carte P: Gratuit***

****Les tarifs pour les détenteurs de carte P sont valables pour 2 formations par an. À partir d'une troisième formation les prix standard seront appliqués .***

3. Annulation:

Les employeurs peuvent annuler un enregistrement, gratuitement, jusqu'à 14 jours avant le début de la formation. L'employeur marque son accord que, pour les personnes inscrites mais absentes illégalement (ou non remplacées par d'autres), les frais complet de la formation par participant absent / jour de formation seront portés en compte.
4. Avantages:
 - Une partie des coûts de la formation peuvent être récupérer par le chèque formation ou *KMO-portefeuille*

Les informations recueillies ainsi à votre sujet, seront uniquement utilisées dans le cadre des activités d'Ambassador Formations en déménagements asbl. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée, elles vous seront communiquées à votre demande et seront, le cas échéant, corrigées. Par votre inscription, vous donnez votre accord d'utilisation de vos données.